



Informations pour les civilistes qui construisent des murs de pierres sèches

Depuis 1999, la FAFE est un établissement d'affectation autorisé du service civil. Elle réalise chaque année, à travers toute la Suisse, plus d'une vingtaine de chantiers de murs de pierres sèches de haute qualité (voir sous www.umwelteinsatz > Nos chantiers). Nos projets font partie des programmes prioritaires.

Pour chaque chantier, sous la direction d'un spécialiste de la FAFE, 12 à 14 civilistes oeuvrent pendant deux à quatre semaines.

Conditions à la réussite d'un chantier

- *Esprit de groupe*: Les civilistes cohabitent - avec 12 à 14 collègues - 5 jours par semaine sans interruption, 24 heures sur 24.
- *Une bonne condition physique*: Le métier de construction de murs de pierres sèches est astreignant. Et on travaille à l'extérieur par tous les temps.
- *Engagement*: De la part des civilistes, nous attendons un engagement à 100% et un intérêt particulier à la construction des murs de pierres sèches.
- *Participation au cours d'introduction*: Le service civil exige dès 50 jours de service la participation à un cours d'une semaine sur la protection de l'environnement qui sera suivi au centre de formation de la Confédération (CFI) à Schwarzenburg. Ce cours devrait être suivi si possible avant le chantier et ces jours sont comptés comme jours de service.

Durée de l'intervention

Afin que la pratique soit bien acquise, nous exigeons au début un minimum de 2 mois d'intervention. En plus, nos chantiers sont idéales pour l'affectation de longue durée. Par la suite, les interventions peuvent durer dès un mois.

Equipement

Selon les normes de la SUVA, chaque civiliste doit s'équiper de lunettes de protection et de chaussures à bouts renforcés (en métal). Les coûts de ces derniers seront remboursés par un montant forfaitaire, en fonction de la durée de l'intervention. Les vêtements de travail peuvent être obtenus auprès du service civil. La FAFE met à disposition les imperméables.

Durée de travail

Une semaine de travail dure de lundi à vendredi, en tout 42 heures. Le déplacement au logement a lieu au plus tard dimanche soir et celui du retour vendredi en fin d'après-midi.

Logement

Les civilistes habitent dans des dortoirs, tels que des cabanes des scouts, et apportent leur sac de couchage.

Repas

Les civilistes cuisinent eux-même et organisent leur ménage.